



Assemblée annuelle

Votre corporation régionale tient à nouveau son assemblée générale annuelle le dernier mardi d'avril à Lévis. Veuillez donc inscrire à votre agenda les informations suivantes :

Date : **Mardi le 28 avril 2015**
Heure : **19h30**
Endroit : **Hôtel L'Oiselière
(Salle Grand Chevalier)
165, Président Kennedy
Lévis, Québec**

Un avis de convocation de même qu'un projet d'ordre du jour vous sont joints avec la présente. Nous espérons que vous viendrez en grand nombre.

Nouvelle adresse

À compter du 20 avril 2015, le bureau de la Région 03 sera relocalisé dans le quartier Lebourgneuf à Québec.

Notez donc noter notre nouvelle adresse pour vos prochaines correspondances :

**Transporteurs en vrac Région 03 Inc.
300-5600, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2H6**

Présent sur Cyrille-Duquet depuis plus de 15 ans, la Région 03 avait besoin de nouveaux aménagements qui répondent davantage à la structure qu'elle s'est donnée depuis l'arrivée des représentants régionaux.

Il s'agit d'un emplacement de choix, avec des bureaux adaptés aux besoins du personnel et favorisant les affaires. Nos coordonnées téléphoniques demeurent les mêmes et, si vous passez dans le coin, ne vous gênez pas pour venir nous voir!

Ajustement de carburant

L'ajustement de carburant est une méthode d'indexation mensuelle instaurée par le MTQ pour refléter plus fidèlement le prix réel du carburant dans le temps. Comme le MTQ ne voulait pas ajuster continuellement les taux, pour éviter les « *up and down* » du marché, il a établi une marge de $\pm 10\%$, à l'intérieur de laquelle aucun ajustement ne s'applique.

Étant donné la hausse habituelle des prix du carburant, cette marge de 10% a

presque toujours désavantagé le camionneur, ce dernier assumant la hausse du coût, tant qu'elle ne dépassait pas ce 10% , en rapport au prix de référence.

Le carburant étant exceptionnellement à la baisse depuis la fin de l'année 2014, nous profitons de l'occasion pour souligner que la situation est actuellement avantageuse pour les camionneurs qui profitent d'un coût inférieur, mais sans affecter leurs revenus, tant que la diminution ne sera pas moindre que ce 10% . Si cette situation se produisait, un ajustement à la baisse pourrait s'appliquer, comme ce fut le cas pour le transport de sel cet hiver. Mais retenez toutefois que cette baisse ne tiendra jamais compte de la marge de 10% , qui elle demeurera dans vos poches!

Vignettes

La vignette est la confirmation de votre inscription au registre sur le camionnage en vrac. Le privilège qui s'y rattache vous permet d'être d'office sur tous les chantiers du plus gros donneur d'ouvrage du secteur, soit le MTQ.

Cette fierté doit donc s'afficher sur vos camions, car la vignette nous permet de mieux surveiller nos parts de marché.

Cette mesure est de plus enchâssée dans le cahier des charges du MTQ, de même que dans votre code de déontologie. En défaut, vous vous exposez donc à être expulsé des chantiers du MTQ, en plus d'être passible d'une sanction de la part de votre organisation.

Considérant qu'il y a toujours trop de délinquants à ce titre, le conseil d'administration de la Région 03 a adopté une résolution pour contribuer à l'amélioration de cet aspect. En conséquence, la Région se réserve dorénavant le droit, lors de l'affectation de camions par l'entremise de son service interzone, de demander aux courtiers de lui transmettre une photo de la vignette apposée sur un camion donné, afin de s'assurer de sa conformité.

Espérant qu'une telle mesure devienne pratique courante pour tous les sous-postes (soit celle de constituer des dossiers à jour de leurs membres, avec

photos à l'appui de la vignette installée), nous vous remercions à l'avance de contribuer à son succès en collaborant et en facilitant l'implantation de cette mesure.

Nouveau site internet

L'arrivée des tablettes électroniques et des téléphones intelligents est venue révolutionner notre façon d'accéder au contenu en ligne. C'est dans cet esprit que nous avons adapté notre vitrine sur le web en la rendant plus accessible et plus facile à parcourir.

Nous vous invitons donc à venir découvrir notre nouveau site Internet à l'adresse :

www.vrac03.com

Nous souhaitons que votre visite rencontre ces objectifs et si tel n'est pas le cas, n'hésitez surtout pas à nous en faire part.

Principaux chantiers

Avec le plan d'austérité du gouvernement actuel, les travaux routiers connaissent une baisse par rapport aux très bonnes années que nous avons vécues.

L'investissement routier du MTQ pour les années 2015-2017 demeure toutefois important, avec 167 933 000\$ dans le Bas-St-Laurent, 350 824 000\$ dans Chaudières-Appalaches, et 359 594 000\$ dans la Capitale Nationale.

Voici une liste des principaux chantiers du MTQ en 2015 :

Rive nord :

- Dufferin (440) 10 M\$ à 25 M\$
- Laurentienne-La Capitale ± 40 M\$
- Henri-IV pour quelques années
- Boulevard Champlain
- Route 365 à Portneuf (pavage 5 km)
- Route 138 dans Charlevoix

Rive-Sud :

- Autoroute 20 travaux dans plusieurs secteurs
- Prolongement de l'Autoroute Robert-Cliche (73), avec 5 tronçons en opération en même temps
- Autoroute 85 poursuite des travaux

Enfin, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une très belle saison!

La direction et le personnel,
Les Transporteurs en vrac Région 03 Inc.